

Importation des véhicules neufs

LES CONCESSIONNAIRES DANS LES STARTING-BLOCKS

Page 4

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7012 - MARDI 8 JUIN 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Affaire de l'accident mortel à Ain Naâdja

Le mis en cause placé sous mandat de dépôt

Page 5

FIN DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

QUEL BILAN ?



C'est aujourd'hui que prend fin la campagne électorale des législatives du 12 juin. Après vingt jours d'intenses activités au cours desquels les chefs de partis politiques et des listes indépendantes ont animé des meetings, des rassemblements et des rencontres de proximité à travers toutes les villes du pays. L'objectif premier de ces candidats et leurs soutiens est de faire connaitre leurs programmes politiques, tout en exhortant les citoyens à participer à ce scrutin. *Page 3*

LE MAROC ANNONCE LA RÉOUVERTURE DE SES FRONTIÈRES

Les Algériens soumis à un isolement de 10 jours

Page 2

BACCALAURÉAT 2021

La fuite des sujets est impossible

Page 5

COUR DE TIPASA

Report du procès en appel de Kamel Chikhi

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

MÉDÉA

Un point de vaccination de proximité dans une placette publique

LA DIRECTION de la santé et de la population de Médéa a installé un point de vaccination de proximité anti-covid-19, hier, au niveau de la placette Hamou, non loin siège de la wilaya, où des chapiteaux ont été érigés pour l'accueil, la consultation et la vaccination des citoyens.
Pour les responsables sanitaires, il s'agit d'augmenter la cadence de la campagne de vaccination anti-Covid aux personnes éligibles pour les injections qui cible les personnels de santé et les personnes atteintes de maladies chroniques et les personnes âgées, dira M. Mohamed Cheggouri, directeur de la santé et de la population (DSP) de la wilaya de Médéa.
Pour ce dernier, le choix du site dans une placette située à proximité d'un carrefour et des voies à grande circulation n'est pas fortuit, mais répond au souci de capter le plus grand nombre de citoyens qui n'ont, peut-être, pas eu la possibilité d'aller dans une structure sanitaire pour se faire vacciner.
«C'est un acte volontaire du citoyen qui va être facilité par l'installation du point de proximité, sans inscription préalable ou utilisation de la plateforme conçue à cet effet. Le point est doté de tous les moyens nécessaires, notamment de médecins, de paramédicaux, des équipements de stockage et de conservation des vaccins (réfrigération et ventilation), des ambulances médicalisées», a-t-il poursuivi.
Maintenant que l'enjeu est collectif pour limiter la circulation du virus par le biais de l'accélération de la couverture vaccinale, le point de vaccination de proximité deviendra un point fixe pour recevoir les citoyens, au même titre que les autres structures de vaccination de santé publique, a encore précisé le DSP de Médéa.
A la question de savoir si la campagne de vaccination lancée jusqu'ici a atteint ses objectifs, le DSP affirmera que pas moins de 28.000 doses ont été utilisés et d'autres quotas de vaccins sont attendus pour les prochains jours et qu'aucun problème de manque n'a été enregistré.
Dr Fatiha Lamouri, chef de service du SAMU et chargée de l'hospitalisation à domicile Covid-19, s'est réjouie de voir une affluence nombreuse au point de proximité qui, dira-t-elle, est presque une clinique mobile qui apporte le vaccin aux citoyens. Si tout le monde peut être vacciné, la priorité est donnée aux personnes souffrant de maladies chroniques et les sujets âgés qui sont des catégories vulnérables...

Nabil Bey

LE MAROC ANNONCE LA RÉOUVERTURE DE SES FRONTIÈRES AÉRIENNES

Les Algériens soumis à un isolement de 10 jours

Le Maroc a annoncé la réouverture de ses frontières aériennes à compter du 15 juin. Mais les conditions d'accès ne seront pas les mêmes pour tout le monde.



Deux listes de pays ont été établies avec des règles différentes d'accès : la liste A comprend «tous les pays ayant des indicateurs positifs» dont ceux de l'Union européenne tandis que la liste B concerne 74 pays avec «une propagation des variants ou l'absence de statistiques précises sur la situation épidémiologique», parmi lesquels figure bizarrement l'Algérie.
Les voyageurs de nationalité algérienne devront présenter un test PCR négatif de moins de 48 heures mais également se soumettre à un isolement sanitaire de 10 jours une fois arrivés sur le territoire marocain. L'Algérie qui enregistre une moyenne de 300 cas par jour est l'un des pays qui s'en sort le mieux face à la pandémie du Covid-19, contrairement à la majorité des pays de la liste «A» ou le virus circule encore à grande échelle.
Plus étonnant, l'Algérie est le seul pays du Maghreb à figurer dans la liste «B». La Tunisie, la Libye et la Mauritanie des pays qui enregistrent une très forte circulation du virus sont inscrits sur la liste «A». Tout porte à croire que la décision d'obliger les voyageurs Algériens de se soumettre à un isolement de 10 jours est purement politique au vu des tensions entre les deux pays
Les voyageurs en provenance de pays figurant sur la liste «A», doivent présenter un certificat de vaccination et/ou un résultat négatif d'un test PCR de moins de 48 heures. Pour les ressortissants des pays figurant sur la liste «B», ils doivent disposer d'autorisations exceptionnelles, mais également présenter un test PCR négatif de moins de 48 heures et enfin se soumettre à une quarantaine d'une durée de 10 jours une fois au Maroc.
Ces derniers jours, le royaume a assoupli plusieurs restrictions liées au Covid-19 : mise en place d'un pass vaccinal permettant de voyager à l'étranger, de se déplacer sans restrictions au niveau national et au-delà du couvre-feu nocturne passé de 20 heures à 23 heures ou encore ouverture plus tardive des restaurants (23 heures). Les autorités ont également autorisé la reprise des prières collectives. Les cinémas et les théâtres, tout comme les piscines publiques ont à nouveau rouvert, après près de quinze mois de fermeture. Le Maroc a recensé officiellement 521 426 cas de contamination, dont 9 178 décès depuis le début de la pandémie. Plus de 9 millions de personnes ont été vaccinées, dont 5,8 millions avec deux injections, selon le dernier bilan.

Nassim Mecheri

BÉJAÏA

Le nombre des contaminations en hausse

LA PANDÉMIE de la Covid-19 continue d'emporter des vies humaines à Béjaïa. Deux personnes atteintes de ce virus ont rendu l'âme au niveau de l'hôpital d'Amizour la semaine passée alors qu'une vieille personne âgée environ de 80 ans est morte à Sidi-Aïch. Plusieurs personnes : cinq au moins sont hospitalisés dans cette structures hospitalière. Un autre décès a, aussi, été enregistré par le CHU de Béjaïa. Plusieurs personnes sont hospitalisées aussi au niveau de l'EPH d'Amizour et à l'EPH de Kherrata. «Laquelle structure compte deux personnes en réanimation et cinq autres dans le service dédié à la Covid-19», indique hier un responsable sur la Radio Locale. En baisse durant les semaines précédentes, le coronavirus surprend ces derniers jours et affecte plusieurs personnes. Toujours au CHU de Béjaïa, au moins 15 personnes arrivent par jour à la structure avec des symptômes pendant que 30 autres sont hospitalisées, selon M. Boudrahem. Deux services sont pleins et un troisième sera ouvert. Au moins 90 malades sont atteints de Coronavirus et sont hospitalisés la fin de la semaine dernière dans les nombreux hôpitaux de la wilaya. Une hausse due sans doute au relâchement. Autrement dit, au non-respect des mesures préventives. Cette recrudescence a poussé la cellule de crise à tenir une réunion la fin de la semaine dernière afin d'évaluer la situation et réagir en conséquences avec des meures et des décisions pouvant faire baisser la contagion. «Cette séance de travail a été présidée par le wali», annonce la cellule de communication de la wilaya. La réunion a regroupé tous les membres de ladite cellule dont des responsables de la sécurité de la wilaya, des responsables du secteur de la santé dont le chef de service des maladies infectieuses du CHU de Béjaïa, le Pr Nouasria. Pour le moment l'on recommande le respect des mesures de prévention car, seule la prévention pourra endiguer ce mal qui emporte toujours des vies humaines à cause de sa virulence.

N. Bensalem

BLIDA

Lancement de la vaccination sous les chapiteaux

LA PLACE de la liberté au centre-ville de Blida, connu sous l'appellation de «Placette Ettoute», était le théâtre du lancement de l'opération d'affectation d'espace supplémentaire de proximité, pour élargir la campagne de vaccination contre le covid-19, en dehors des structures de santé '' Polycliniques et EPSP.' C'est dans cette perspective, que la direction de la santé publique a mis le paquet, en installant 04 chapiteaux, dont 02 conçus comme salle d'attentes pour hommes et Femmes, 01 autre pour les inscriptions des citoyens et enfin un chapiteau pour l'opération de vaccination. « C'est à travers les réseaux sociaux, que j'ai su qu'il y aurait une campagne de vaccination pour un large public ici à '' placette Ettoute, je suis là, c'est très bien organisé, je me suis vacciné en 05 minutes ' El hamdoulillah'. » dira Mahmoud un retraité de l'enseignement. Notons que Depuis le début de l'opération de vaccination, la wilaya de Blida a reçu 25000 doses, entre ''Spoutnik V et Astra Zeneca, ou 18000 sujets ont été vaccinés depuis. « Les vaccins sont très disponible, on est en train de faire la vaccination de proximité avec l'installation de chapiteaux, après Blida, et dans les jours qui suivent, il y aura d'autres chapiteaux à Boufarik, El-Affroun et à l'Arbaa. Tous les chapiteaux seront équipés en matériels et personnels médicales pour faciliter l'opération. Avec le chapiteau de Blida, nous avons 22 centres de vaccinations à travers tout le territoire de la wilaya de Blida. » Déclare monsieur Djemai, directeur de la santé de la wilaya. Dans le même ordre d'idée, dans l'enceinte de la placette, à proximité des chapiteaux, une campagne de sensibilisation concernant le protocole sanitaire est menée par les jeunes de l'Association '' Kafil-El-Yatim'' de Blida, en distribuant aussi, gel et bavettes aux citoyens présents et aux passants, pour leur faire comprendre que le virus est toujours là, alors faisons attention et respectons le protocole sanitaire.

T. Bouhamidi

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Clap de fin pour la campagne électorale

C'est aujourd'hui que prend fin la campagne électorale des législatives du 12 juin. Après vingt jours d'intenses activités au cours desquels les chefs de partis politiques et des listes indépendantes ont animé des meetings, des rassemblements et des rencontres de proximité à travers toutes les villes du pays. L'objectif premier de ces candidats et leurs soutiens est de faire connaitre leurs programmes politiques, tout en exhortant les citoyens à participer à ce scrutin.



La loi organique relative au régime électoral stipule que «la campagne électorale est déclarée ouverte 23 jours avant la date du scrutin» et «s'achève 3 jours avant (cette) date». Elle énonce que «nul ne peut, par quelque moyen et sous quelque forme que ce soit», faire campagne en dehors de la période prévue par la loi.

Que faut-il en déduire de cette campagne? Pour de nombreux observateurs, il est encore prématuré d'en faire un bilan. Impossible par exemple de savoir s'il existe vraiment un engouement important chez les citoyens, hormis dans quelques régions et autres villes de l'intérieur du pays.

Comme il est impossible de faire un diagnostic sur l'adhésion des citoyens et sa participation effective au vote. Certains états-majors politiques avancent des fourchettes, qui manquent d'objectivité ou de rigueur, comme le fait d'afficher un taux de 40% du taux de participation. Aucun sondage n'a été fait, ni par des organismes publics, ni par des médias, notamment ceux qui engrangent une forte publicité étatique, ni par des formations politiques les plus en vue sur la scène nationale.

Il faut dire que l'abstentionnisme est devenu un phénomène récurrent ces derniers années, en raison de la défaillance des institutions élues et la faillite de l'action démocratique. Les nombreux cas flagrants de fraude de l'administration et la politique d'exclusion des partis autarciques ont découragé l'électorat et rompu les derniers rapports de confiance entre le citoyen et la politique.

Par contre, certains milieux politiques, même de l'opposition, croient que ces élections seront moins entachées par la fraude et donc ses scores seront plus proches de la réalité. Selon leurs analyses, ces législatives inédites vont façonner une nouvelle configuration politique dans un parlement hétéroclite, où aucune force ne détiendrait la majorité. C'est presque dans un «mouchoir qu'on va les retrouver», pour reprendre la phrase d'un vieux député.

Les grands partis traditionnels étant laminés, les islamistes divisés, ce sont les listes indépendantes qui vont émerger. Dans quelles proportions? On ne le sait pas encore, bien que certains candidats indépendants semblent avoir pris une grande distance dans plusieurs agglomérations d'une vingtaine de wilayas, en constatant l'affluence de l'assistance lors de leurs meetings.

Mais ces constats sont aléatoires, en raison du mode de scrutin, nouveau pour l'électorat notamment les vieilles générations, habituées depuis des décennies au vote uninominal et le choix des listes par la proportionnelle.

Au chapitre des chiffres de cette campagne électorale, le beau rôle est joué par le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), instance qui supervise tout le processus électoral. Mohamed Charfi, a indiqué que la campagne électorale a vu depuis son lancement le 20 mai l'organisation de 6.098 activités.

Il a relevé que 1.548 jeunes de moins de 40 ans candidats sur des listes indépendantes ont bénéficié, pour mener leur campagne électorale, d'aides d'une valeur de plus de 460 millions de dinars.

Ces aides concernent la prise en charge par l'Etat des dépenses relatives aux frais d'impression des documents, d'affichage et de publicité, de location de salles et de transport, tel que le prévoit la loi.

Charfi a noté aussi que 13.009 jeunes sont candidats aux élections législatives dont 5.743 femmes, alors que le nombre de candidats de niveau universitaire atteint 19.942, soit 74 % de l'ensemble des candidats.

Pour Charfi, ce fait indique que la prochaine Assemblée populaire nationale (ANP) connaitra une «véritable dynamique».

Les législatives du 12 juin, dont il est attendu un rajeunissement des 407 députés devant siéger pour les 5 prochaines années à l'APN, sont marquées par une tendance inédite: sur les 1.483 listes de candidats en course, il y a plus de listes d'indépendants (837) que de listes présentées par des partis politiques (646).

L'ANIE a assuré que toutes les dispositions garantissant la probité et la transparence de la campagne électorale et du vote, d'une part, et le respect des mesures de prévention contre le coronavirus, d'autre part, ont été prises.

Un plan de prévention sanitaire contre le Covid-19, couvrant les encadreurs, les centres et les bureaux, a été mis en place à cet effet, en coordination avec le ministère de la Santé et l'ensemble des services concernés..

Mohamed Kouini

MEETING DE JIL JADID À TIZI OUZOU

«Le désespoir est le plus grand ennemi du politique»

L'ASSISTANCE était nombreuse hier, dans la matinée, dans l'espace du petit théâtre de la maison de la Culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, à l'occasion du meeting animé par le Dr Mokhtar Amokrane et Habib Brahmia, respectivement premier secrétaire et chargé de la communication du parti de Sofiane Djillali, Jil Jadid.

C'est le Dr Mokhtar Amokrane qui a pris la parole le premier pour mettre l'accent sur l'importance du rendez-vous électoral du 12 du mois en cours.

Et pour faire adhérer l'assistance à son discours, l'orateur, qui a alterné entre le kabyle et le français dans leur forme la plus châtiée, a fait l'historique de son parti, tout en citant les batailles politiques qu'il a réussi à faire inscrire à son actif.

Le premier secrétaire de Djil El-Djadid, habitué au discours politique public, a commencé par signaler le rejet de son parti du projet du 5e mandat présidentiel d'Abdelaziz Bouteflika.

Et de fil en aiguille, il a cité certains faits «héroïques» de la famille politique durant «ces années sombres de l'ère Bouteflika». «Durant cette époque, nous avons subi des arrestations, des intimidations et toutes sortes de pression», a-t-il indiqué en substance. Il a ensuite déclaré que l'implication, sans faille, de son parti dans le combat démocratique était dicté par l'impératif d'éviter à l'Algérie de tomber dans le chaos. «D'ailleurs, c'est dans cet objectif que nous avons signé le manifeste «El-Moudaouama», a-t-il expliqué.

Concernant le Hirak, l'orateur a dit tout de go que son parti avait adhéré à son combat dès sa création, le 22 février 2019. Le Dr Mokhtar Amokrane a même fait des éloges à l'endroit du Hirak en disant qu'à travers sa mobilisation, il avait sauvé l'Algérie et qu'à présent, il avait atteint son objectif.

«Toujours est-il, a poursuivi l'orateur, il ne faut pas rester au stade des slogans», avant d'ajouter : «Aujourd'hui, il y a une réelle opportunité pour le changement.»

S'agissant des raisons de la participation à ce rendez-vous électoral du 12 du mois en cours, le Dr Mokhtar Amokrane a dit que les conditions que nous avons toujours exigées, à savoir la création d'un organe indépendant d'organisation et de surveillance des élections, sont à présent bel et bien réunies».

«En revanche, en 2017, a-t-il précisé, nous avons boycotté les élections législatives car cette institution n'existait pas». En conclusion, le premier secrétaire de Djil El-Djadid a appelé les Algériens à participer à la construction et à l'édification d'un nouveau régime politique «dès lors que l'ancien est désormais tombé». Pour sa part, Habib Brahmia, faisant alterner l'arabe dialectal et le français, a dit d'emblée que son parti a toujours défendu le pragmatisme politique. Il a signifié à l'assistance que même si le grand mérite revient au Hirak pour avoir réussi à mobiliser les Algériens afin de sauver l'Algérie du chaos, il reste cependant figé dans son action car il n'est pas porteur d'un projet politique et, par conséquent, il faut laisser à présent la place aux partis politiques».

Le chargé de communication de Djil El-Djadid a ajouté qu'il ne faut surtout pas laisser la mouvance islamiste exploiter les acquis du Hirak.

«Ces acquis en question, qui sont nombreux, doivent être pris en charge par la mouvance démocratique», a-t-il relevé.

Conscient de l'impact de son discours à Tizi Ouzou, Habib Brahmia a lancé «une bombe».

«Beaucoup de partis politiques ont supprimé de leurs dépliants les slogans en tamazight qu'ils placardent en dehors de la Kabylie. Une telle démarche incite à abandonner l'un de nos plus grands acquis, à savoir la reconnaissance du tamazight comme notre langue nationale et officielle», a-t-il déclaré. Pour cette révélation, l'orateur a été ovationné par l'assistance. Habib Brahmia a enfin dit que le plus grand ennemi du politique est le désespoir et, de ce fait, «il ne faut absolument pas que la mouvance démocratique soit hors-jeu». Selon l'orateur, l'exercice parlementaire est un excellent moyen pour le changement d'où, justement, l'intérêt de ces élections.

Il convient de relever enfin que parmi cette liste de candidatures présentée par Djil El-Djadid, et où figure le président de la célèbre association culturelle et scientifique dénommée «Amusnaw», El-Hachemi Touzène en l'occurrence, architecte de formation, jouit de l'appui de nombreuses associationsdont l'Association des enfants de moudjahidine de la wilaya de Tizi Ouzou, laquelle est présidée par Rabah Mouloudj.

D'ailleurs, à l'occasion de ce meeting, cette association a fait lire sa déclaration à travers laquelle elle a appelé l'électorat à participer massivement au scrutin de samedi prochain.

Dans ce même appel, son auteur a appelé les Algériens à la vigilance et à contrecarrer les plans diaboliques visant l'Algérie, élaborés aussi bien par l'ennemi intérieur que celui extérieur.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

IMPORTATION DES VÉHICULES NEUFS

LES CONCESSIONNAIRES DANS LES STARTING-BLOCKS

Le retour de l'importation des véhicules se précise. Le comité technique chargé d'étudier les dossiers relatifs à l'exercice de l'activité concessionnaire vient d'être installé. Il débutera sa mission à partir de la semaine prochaine. Un allègement des contraintes administratives a été décidé, facilitant ainsi l'octroi de l'agrément permettant l'exercice de l'activité de concessionnaire.



Très attendue, l'importation des voitures neuves fera son retour très prochainement. Une bonne nouvelle pour les concessionnaires mais aussi pour les citoyens qui se heurtent à la flambée des prix des véhicules d'occasion depuis la suspension de l'importation des véhicules.
Le comité technique chargé de l'examen et du suivi des dossiers relatifs à l'exercice de l'activité de concessionnaire de véhicules neufs a été en effet installé hier par le secrétaire général du ministère de l'Industrie, Salem Ahmed Zaid.
Ce comité interministériel (composé de représentants du ministère de l'Industrie, du Commerce, des Finances, de l'Energie et des Mines, de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire) entamera sa mission à partir de la semaine prochaine. Il est chargé d'étudier les dossiers des opérateurs économiques souhaitant activer en tant que concessionnaires de véhicules neufs, selon l'ordre chronologique du dépôt de leurs dossiers sur la plate-forme numérique dédiée.
C'est ce qu'a affirmé le SG du ministère dans sa déclaration à l'agence officielle en marge de la cérémonie d'installation, lequel a affirmé que ce comité exercera ses missions dans le cadre des amendements apportés au décret exécutif n° 21-175 modifiant et complétant les dispositions du décret exécutif 20-227 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaire de véhicules neufs. Selon lui, les mesures de modification proposées visent l'allègement et la facilitation ainsi que la simplification des procédures administratives requises pour l'obtention de l'agrément d'exercice de l'activité de concessionnaire de véhicules neufs. Il a notamment cité la suppression de l'autorisation provisoire des conditions requises pour l'obtention de l'agrément. Il est également question, a-t-il précisé, de la simplification et de l'allègement des procédures administratives, passant de deux étapes à une seule et incluant la suppression de l'exigence des documents demandés dans la première étape.
Selon M. Zaidi, il est exigé une seule attestation établie par un notaire exerçant en Algérie certifiant l'existence, la validité et la conformité de plusieurs documents de l'opérateur. Il s'agit des statuts de la société faisant ressortir le code d'activité de concessionnaire, la carte d'identification fiscale, le registre du commerce, l'extrait de rôle apuré, la mise à jour de la CNAS à la date du dépôt de la demande ainsi que la liste du personnel et ses qualifications accompagnée d'une attestation CNAS. Autre modification apportée au dispositif, la limitation de la cylindrée des véhicules à 1 600 cm3 (1,6 litre).
Le but étant «de permettre l'importation d'un plus grand nombre de véhicules à moindre prix et de satisfaire la classe moyenne du marché national de véhicules», a expliqué le SG du ministère de l'Industrie. Le concessionnaire doit aussi s'engager à honorer toute commande d'achat à hauteur d'au moins 15% du total des ventes pour les véhicules électriques, mais également à vendre un seul véhicule particulier par personne physique à partir de l'acquisition de son premier véhicule auprès de l'ensemble des concessionnaires pour une période de trois ans.
C'est la raison pour laquelle, précise-t-on, il a été exigé la présence d'un représentant du ministère de l'Intérieur au sein du comité technique. «Cela va permettre de créer un système d'échange d'informations entre nos deux secteurs pour que les véhicules soient facilement identifiables par les deux départements et garantir ainsi la limitation à un seul véhicule par personne physique pendant trois ans», a souligné M. Zaidi.
Ainsi, et selon les prévisions des spécialistes, les premières voiture neuves arriveront bientôt en Algérie, soit avant la fin de l'année, avec l'installation de ce comité qui a un délai de vingt jours pour accorder les autorisations aux opérateurs.

Lilia Ait Akli

TRANSPORT

Serport lance une plateforme portuaire d'échanges de données numériques

UNE PLATE-FORME communautaire portuaire d'échanges de données numériques (APCS) a été lancée hier par le Groupe Serport, et devrait apporter une véritable valeur ajoutée aux ports et à leurs utilisateurs, a indiqué à Alger, le PDG du groupe services portuaires Serport , Djelloul Achour.
«La mise en place de la plate-forme par Algerian port community system, filiale du groupe Serport, permettra une meilleure organisation des flux d'information, une dématérialisaton du circuit documentaire et une traçabilité du passage des cargaisons, ce qui réduira d'une manière conséquente la durée des opérations commerciales tout en réduisant les coûts», a expliqué M. Achour, lors d'un point de presse, à l'occasion du lancement officiel de cette plate-forme. Selon les précisions du premier responsable de Serport, le lancement de la plate-forme numérique s'inscrit dans le cadre des objectifs des pouvoirs publics qui consistent à dématérialiser toutes les opérations portuaires et fédérer les usagers du port dans le but de réduire les surcoût engendrés par les anciennes pratiques et qui sont «évalués à plusieurs millions de dollars». Il a précisé que la plateforme APCS a été développée et mise en service par une équipe pluridisciplinaire composée exclusivement des cadres du groupe Serpot, notamment des ingénieurs en informatique, des cadres dans les métiers de la logistique portuaire qui ont déjà développé des opérations similaires dans le cadre du système d'information dans le port.
«C'est un projet national à 100% «, s'est-il félicité, ajoutant que le recours aux experts étrangers pour l'acquisition d'une telle plateforme aurait coûté près de 25 millions d'euro.
Il a rappelé qu'avant ce projet, le pays avait déjà tenté plusieurs partenariats avec des experts étrangers pour la gestion digitale des ports, mais le recours aux experts étrangers générait des coûts immédiat, a-t-il relevé. Il a cité à titre d'exemple la joint-venture, lancée par le biais du Ministère des Transports, avec le partenaire Emirati DP.WORLD. Ce denier devait avoir la charge de la mise en place, l'exploitation, la maintenance et le développement d'un G.U.E (Guichet unique électronique) au niveau des ports d'Alger, d'Oran et de Skikda pour le généraliser par la suite à l'ensemble des ports nationaux de commerce.
En 2016, une joint venture , selon la règle 51/49, a été créée sous la dénomination Djazair Port Community System (DPCS-SPA) par cinq associés, dont trois entreprises portuaires d'Alger, de Skikda et d'Oran et deux entreprises émiraties, en l'occurrence D.P. World LLC et D.T. World LLC. «Mais ce partenariat n'a pas pu voir le jour alors Il a été décidé de dissoudre la société», a-t-il rappelé .Soulignant la mission de son groupe, M. Achour a affirmé que Serport compte moderniser davantage les ports algériens afin de les hisser aux standards internationaux. «Notre programme compte également promouvoir le positionnement des ports algériens sur le marché mondial et contribuer favorablement au développement du commerce extérieur du pays», a-t-il assuré.

M. B.

109e CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL

La CGEA représente le patronat algérien

LA PRÉSIDENTE de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Saida Neghza, a pris part, par vidéoconférence, à la 109ème Conférence internationale du Travail, tenue lundi à Genève (Suisse), a indiqué cette organisation patronale dans un communiqué. Lors de cette conférence, organisée par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sus le thème principal: «les effets de la pandémie du COVID 19», Mme Neghza, qui était le seul représentant du patronat algérien, selon la même source, a attesté présenté un exposé sur les effets de la pandémie sur le chômage et la croissance, avant d'appeler à une plus grande solidarité internationale. Elle a évoqué, dans ce sens, les mesures décidées par le Président de la République Abdelmadjid Tebboune «pour la protection de nos populations et en faveur de la sauvegarde des entreprises et des postes de travail», selon le communiqué. Elle a également cité la contribution de la CGEA «en tant qu'organisation citoyenne», à l'approvisionnement des localités les plus touchées par la pandémie, en vivres et moyens de prévention contre le COVID 19», a ajouté la même source.
La président de la CGEA a saisi l'occasion pour «rappeler le calvaire du peuple Palestinien et dénoncer les agressions récurrentes dont il est victime de la part de l'entité sioniste»,conclut le communiqué.

H. B.

BACCALAURÉAT 2021

LA FUITE DES SUJETS EST IMPOSSIBLE

Le ministère de l'Education nationale tient à être rassurant en affirmant qu'à la faveur de la rigueur des mesures prises par les responsables du secteur, les fuites des sujets du baccalauréat, de même que les erreurs, sont «impossibles».



Le directeur central du ministère de l'Education nationale, Abbas Bakhtawi, qui intervenait hier sur les ondes de la Chaîne 1 de la Radio nationale, a confirmé que la fuite des sujets du baccalauréat est impossible et ne peut se produire en raison de plusieurs considérations.

Il s'agit, en premier lieu, des différentes précautions d'organisation prises par le ministère.

En effet, les comités chargés de l'impression des sujets ont été isolés, en sus des mesures de sécurité dans le transfert des sujets, ce qui rend impossible une quelconque fuite des sujets, a-t-il souligné.

M. Bakhtawi a, dans ce contexte, appelé les candidats au baccalauréat à ne pas publier de faux sujets sur les réseaux sociaux, ce qui ne ferait que les embrouiller, soulignant la nécessité de se concentrer uniquement sur la révision. Le responsable a ajouté que «les sujets des examens du baccalauréat et du brevet d'enseignement moyen seront à la portée des élèves moyens et ne sortiront pas des cours que les étudiants ont reçus dans leurs établissements d'enseignement». L'invité de la radio a par ailleurs révélé les dates d'annonce des résultats des examens du certificat de l'enseignement primaire, du certificat de l'enseignement moyen et du baccalauréat.

Pour ce qui est des résultats du baccalauréat, ils seront annoncés le 22 juillet prochain. Ceux des cycles primaire et moyen seront publiés, respectivement, le 20 juin et le 5 juillet.

Le représentant du ministère de l'Education nationale a rappelé que 731 723 candidats passeront l'examen du baccalauréat, dont 272 178 candidats libres répartis entre 2 528 centres d'examen, tandis que le nombre de ceux qui passeront l'examen de fin du cycle de l'enseignement moyen a atteint 641 187 candidats, dont 15 964 candidats libres répartis entre 2 585 centres d'examen.

Le directeur central a ajouté que les examens seront organisés avec une application rigoureuse du protocole sanitaire approuvé par le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus, mettant l'accent sur la stérilisation des réservoirs d'eau, la fourniture de masques de protection, de thermomètres et de désinfectants à l'alcool dans les centres d'examen.

Lynda Louifi

ACCIDENT MORTEL À AIN NAÂDJA

Le mis en cause placé sous mandat de dépôt

LE JUGE près le tribunal d'Hussein Dey a ordonné le placement en détention provisoire, du chauffard auteur de l'accident corporel de la circulation qui a coûté la vie à un jeune homme qui s'apprêtait à changer la roue de son véhicule au niveau de la Rocade Sud de Ain Naâdja (Alger), son procès est prévu pour le 14 juin en cours, a indiqué lundi le Procureur de la République près la même juridiction. Lors d'une conférence de presse où il a exposé les faits de cette affaire, le Procureur de la République, Oussama Benaza a précisé qu'un accident de la route est survenu, vendredi 4 juin 2021 aux environs de 15:00 au niveau de la Rocade Sud près de l'Hôpital militaire de Ain Naâdja, après qu'un véhicule de marque «Kia Sorento» a percuté la victime dénommée «Benani Mourad Oussama» qui changeait la roue de son véhicule de marque «Peugeot 206», provoquant son décès sur place. «L'auteur de l'accident a pris la fuite avant d'être arrêté immédiatement au niveau de l'échangeur autoroutier à l'entrée de la commune de Gué de Constantine par les éléments de la Gendarmerie nationale», a-t-il expliqué, ajoutant que «l'auteur est un jeune homme né en 1998, célibataire et sans antécédents judiciaires». «Après avoir été informés des faits par les éléments de la police judiciaire, nous avons ordonné l'ouverture d'une enquête et la présentation du concerné devant le parquet de la République dès parachèvement des formalités légales. Le concerné a subi des examens et des analyses médicaux dont les résultats ont été négatifs et révélaient que le mis en cause n'était pas sous l'effet de l'alcool, ni d'aucun autre stupéfiant». Lundi, le prévenu a été présenté devant le parquet de la République et après audition des parties, le dossier de l'affaire a été transmis à la section des délits conformément aux procédures de comparution immédiate et ce pour «homicide involontaire» et «délit de fuite pour échapper à la responsabilité pénale et civile», a relevé la même source judiciaire. Le juge des délits a ordonné le placement en détention préventive du prévenu et le report de son procès au 14 juin 2021. **M. D.**

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR-JEUNESSE ET SPORTS

Nécessaire développement du sport universitaire

LE SECTEUR de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et celui de la Jeunesse et des sports ont tenu, hier une réunion consacrée à l'examen des perspectives de promotion et de développement du sport universitaire et d'enrichissement des offres de formation dans le domaine sportif. La rencontre vise, selon les organisateurs, la consolidation du partenariat et de la coordination en terme de mise à jour des programmes de formation dans les spécialités des sciences et techniques des activités physiques et sportives, mais également l'étude des critères d'inscription dans les établissements universitaires des sportifs d'élite.

A l'ordre du jour de la réunion figurent aussi la possibilité d'intégrer de nouveaux modules en phase avec les nouveautés dans le domaine de la formation, le renforcement de la coordination entre l'école nationale supérieure en science et technologies du sport (ENS/STS) et les établissements de l'Enseignement supérieur assurant, en Licence et en Master, une formation dans les sciences et techniques des activités (23 établissements et 5 spécialités).

Il a été également question, lors de cette rencontre, de l'opérationnalité du produit de la formation dans les deux secteurs en vue de promouvoir l'activité sportive et la compétition en milieu universitaire.

La réunion s'inscrit dans le cadre d'une série de séances de travail menées par des groupes de recherche mixtes, lesquels se sont attelés à élaborer un programme national contenant plusieurs axes, pour ne citer que la formation, les associations, l'exploitation commune des structures sportives ou encore la généralisation des activités et programmes de promotion du sport dans l'enceinte universitaire.

A ce propos, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelkader Benziane a fait savoir que «la concrétisation de ce programme sur le plan interne a débuté par l'installation de commissions locales mixtes (plus de 40), ayant tracé des programmes efficaces», et soumis des rapports semestriels à la commission nationale regroupant l'enseignement supérieur, l'éducation nationale et la Jeunesse et les sports. La commission en question a été chargée, entre autres, d'élaborer un plan national de relance du sport scolaire et universitaire, à travers la mise en place de programmes mixtes dans le cadre d'une convention bilatérale avec le département des Sports, en vue de réfléchir au statut particulier de l'étudiant sportif ainsi qu'au dossier national des étudiants sportifs de haut niveau et des sportifs d'élite devant être répartis sur les établissements universitaires.

Dans le cadre de l'application des recommandations du Gouvernement, une commission nationale multisectorielle a été installée, chargée de l'examen du dossier des diplômés des Instituts des sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) et réunie trois fois en février dernier, a affirmé le ministre de l'Enseignement supérieur, rappelant la circulaire ministérielle du 22 février 2021, portant concrétisation des opérations urgentes prévues dans ledit plan.

Quant aux réalisations accomplies, à ce jour, au titre de cette démarche, M. Benziane a cité l'installation de 23 commissions de wilaya pour la relance du sport scolaire et universitaire, et l'organisation de championnats et de manifestations sportives à distance en 2021, outre l'intensification des activités sportives au niveau de la cité universitaire d'Oran.

Parmi les objectifs réalisés, le responsable a cité l'organisation des qualifications régionales et de wilaya des jeux sportifs universitaires. Dans son allocution, M. Benziane a souhaité que le secteur de la jeunesse et des sports ouvre le champ aux stagiaires au niveau des établissements scolaires et de formation pour effectuer des stages de terrain, au sein des établissements relevant de ce secteur.

Le ministre souhaite la contribution du ministère de la Jeunesse et des sports aux préparatifs et sélections organisées, en prévision des compétitions sportives qui seront lancées par le secteur en début de la prochaine année universitaire au cours de laquelle seront choisis les candidats à récompenser lors de la semaine scientifique et sportive, prévue en mai 2022.

Pour sa part, M. El Hadi Khaldi est revenu sur certaines mesures urgentes prévues dans le cadre du plan de relance du sport universitaire, dont le parachèvement des phases locales et régionales des compétitions dans 14 disciplines sportives pour un financement de l'ordre de 50 millions DA du budget de son ministère, ajoutant que «des efforts sont en cours pour organiser les phases finales de ces compétitions prévues le 5 juillet prochain, avec la participation de près de 2.500 étudiants universitaires». Le ministère a organisé des manifestations sportives au sein des cités universitaires et célébré la Journée internationale du sport universitaire, coïncidant le 20 septembre de chaque année, a-t-il indiqué.

Concernant les mesures à moyen terme visant à opérer une réforme globale du système sportif universitaire, M. Khaldi a fait état de l'installation d'une sous commission mixte chargée de réviser les textes organisationnels et d'assurer la réforme des axes majeurs du sport universitaire.

S. T.

SOUK AHRAS

Les listes indépendantes intensifient leurs activités sur les réseaux sociaux

Les candidats des listes indépendantes à Souk Ahras ont intensifié leurs activités de proximité, à quelques jours des législatives du 12 juin courant, investissant également les réseaux sociaux pour présenter leur programme électoral.

Dans ce contexte, Mohamed Yazid Hambli, l'un des huit candidats de la liste indépendante « El Fellah », a indiqué que parallèlement aux activités de proximité ciblant les diverses catégories de la population de la wilaya, sa liste exploite aussi les réseaux sociaux, notamment le Facebook, afin d'interagir avec les citoyens, en particulier les jeunes, sur leur programme.

Selon lui, « la présence des jeunes est particulièrement remarquée durant cette élection à la faveur des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, d'accorder aux jeunes compétences l'opportunité d'accéder à l'hémicycle Zighoud Youcef ».

Les candidats de la liste El Fellah, dont le secteur de l'agriculture est le pilier de leur programme, ont parcouru dimanche les communes de Sidi Fredj, Merahna et Haddada pour tenter de convaincre les habitants de voter en faveur de leur liste qui fait partie de 22 listes indépendantes à travers le territoire national formant le Collectif national des acteurs du monde rural et de l'agriculture, et dont l'objectif, dit-il, est d'élire un groupe à l'APN représentatif des agriculteurs qui constituent 60 % de la population active en Algérie.

Mohamed Yazid Hambli a estimé que le



secteur a besoin d'avoir son propre groupe parlementaire qui représentera convenablement l'agriculteur, soutenant que « l'agriculture a besoin de textes législatifs adaptés à la prochaine phase durant laquelle elle sera la première activité économique génératrice de richesses et la locomotive des autres secteurs, dont l'industrie de transformation et le commerce intérieur et extérieur ».

Evoquant les principales entraves au décollage agricole, il a cité notamment le foncier, les crédits agricoles à longue durée et l'irrigation.

Le même candidat a assuré qu'en cas de victoire, les candidats de cette liste proposeront des textes de loi qui « libéreront les initiatives d'investissement dans le secteur agricole pour en favoriser un réel décollage du secteur ».

Dans ce contexte, les membres de cette liste sont allés à la rencontre d'agriculteurs, d'éleveurs bovins, d'apiculteurs, de céréaliculteurs et de collecteurs de lait pour leur présenter leur programme, à deux jours de la clôture de la campagne électorale et du début du silence électoral.

De son côté, Sofiane Bennacer, candidat sur la liste indépendante « Djazair El Waâi », a indiqué dimanche, lors d'une rencontre de proximité organisée dans la commune d'Ouled Moumene, que son programme repose sur « la relance des projets de développement socio-économique des zones frontalières et l'instauration d'un fonds national spécial dédié à ces zones ».

Sofiane Bennacer a également affirmé avoir relevé au travers de toutes ses sorties sur le territoire de la wilaya, un « profond désir de changement chez les citoyens ».

Pour atteindre leur objectif, les candidats indépendants ont transformé, en outre, leurs pages sur le réseau social Facebook en véritables tribunes de campagne électorale.

ORAN

La responsabilité du citoyen dans l'élection d'un parlement fort souligné par la presse oranaise

LES QUOTIDIENS paraissant à Oran ont rendu compte, hier, du déroulement de la campagne électorale du scrutin de ce 12 juin, et insisté sur la responsabilité du citoyen dans l'élection d'un parlement fort renforçant les fondements de l'Algérie nouvelle.

Dans ce contexte, « El Djoumhouria » a souligné que les chefs de partis et les candidats des listes indépendantes ont intensifié, deux jours avant la clôture de la campagne électorale, leurs activités pour rappeler aux électeurs l'importance de cette échéance devant permettre d'opérer le changement attendu. Les différents meetings tenus dans ce cadre ont été des occasions pour inviter le citoyen à élire des candidats aptes à assumer leurs responsabilités et leurs missions au sein du parlement.

« Les futurs députés ont pour responsabilité de transmettre les préoccupations du citoyen, porter haut sa voix et œuvrer à l'édification d'un Etat de droit et de justice », écrit le même journal, qui signale le travail de sensibilisation sur l'importance de l'acte de voter, entrepris par une association sportive d'Oran.

De son côté, « Ouest Tribune » est revenu sur l'interview du ministre de la communication et porte-parole du gouvernement, Amar Belhimer, publié par le journal « Horizons » dans laquelle il a souligné que « la campagne électorale se tient de manière sereine et apaisée », relevant qu' « il y a peut être moins d'affiches qu'auparavant et cela s'explique par les moyens modestes des candidats «se limitant à la seule aide de l'Etat».

« Nous ne sommes plus dans la logique de la +chkara+ et des dépenses excessives comme fut le cas dans les rendez-vous électoraux précédents », a-t-il ajouté.

Pour leur part, « El Watani » et « Cap Ouest » ont fait état du déroulement de la campagne électorale à son 18ème jour et publié des entretiens avec des candidats des listes de partis et indépendantes qui ont présenté les grands axes de leurs programmes portant notamment sur l'élargissement des attributions des assemblées élues pour relancer l'économie, opérer le changement et instaurer des pratiques politiques innovantes au sein de l'Algérie nouvelle.

BECHAR

Les candidats optent pour l'activité de proximité

LES CANDIDATS des 45 listes, 18 partisanes et 27 indépendantes, en lice pour les législatives du 12 juin dans la wilaya de Bechar, optent pour l'activité de proximité qui facilite le contact avec les électeurs, au lieu et place des meetings populaires, a-t-on constaté.

Les candidats préfèrent aller à la rencontre des citoyens dans le but de les séduire pour qu'ils votent pour eux et ce dans le cadre de l'activité de proximité, qui est aussi marquée par l'organisation de diners et autres rencontre sociales, comme est de tradition dans la région en pareil rendez- vous électoraux.

Selon les avis recueillis auprès des représentants de plusieurs listes de candidats, « l'activité de proximité permet le contact humain avec les citoyens de toutes les catégories d'âge, ce qui facilite le dialogue et l'explication des programmes électoraux ».

Les réseaux sociaux sont aussi largement utilisés pour convaincre les citoyens et chaque liste déploie des efforts à travers ces réseaux pour se faire « remarquer »' par les électeurs et les amener à voter pour eux.

La radio locale « Radio-Bechar » reste l'autre espace offert aux candidats pour exposer leurs programmes et leurs arguments pour convaincre les électeurs de la pertinence de leur programme et glaner leurs voix.

« 'Actuellement la campagne se déroule normalement et nous n'avons reçu ni recours et ni plaintes de la part des candidats en lice à ces élections », a indiqué Mohamed Djermane, responsable de la communication au sein de la délégation locale de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

« L'ensemble des listes respectent les modalités de déroulement de cette campagne au cours de laquelle nous insistons surtout sur le respect du protocole sanitaire de prévention et de lutte contre la pandémie du coronavirus (Covid-19) », a-t-il souligné.

TRAFIC DE STUPÉFIANTS À ORAN

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé

LES SERVICES de police d'Oran ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic international de stupéfiants, saisi près de 3 quintaux de kif traité et un kilogramme de drogue dure (cocaïne) et arrêté trois individus, a-t-on indiqué avant-hier, dans un communiqué de la sûreté de wilaya.

Cette opération a été réalisée par la brigade de Recherche et d'Intervention du service de wilaya de la police judiciaire, suite à l'exploitation d'informations faisant état qu'une personne active dans le trafic de stupéfiants au sein d'une bande criminelle organisée, a-t-on précisé de même source.

La surveillance des activités du suspect et la perquisition de son domicile, à l'Est d'Oran, sur autorisation du procureur de la République près le tribunal d'Oran, ont permis aux policiers la découverte et la saisie de 10 kg de drogue.

Poursuivant leurs investigations, les policiers ont réussi à arrêter le fournisseur principal et la perquisition de son domicile a permis de découvrir une quantité de 285 kg de kif traité et un kilo de cocaïne, en plus de quatre véhicules, une moto et une somme de 110.000 DA issue des revenus du trafic.

Un complice a été également arrêté et une procédure judiciaire a été engagée contre les trois individus arrêtés, tous des repris de justice, qui seront traduits devant la justice sous les chefs d'inculpation de « trafic international de stupéfiants et de contrebande menaçant la sécurité et l'économie nationales et la santé publique » et « infraction à la législation des changes et du mouvement des capitaux de et vers l'étranger », a-t-on souligné.

TOUGGOURT

Ouverture d'un guichet de la finance islamique à l'agence CPA

UN NOUVEAU guichet de la finance islamique a été ouvert avant-hier, à l'agence de Touggourt du Crédit Populaire d'Algérie (CPA).

Intervenant à cette occasion, le directeur général (DG) du CPA, Ali Kadri, a indiqué que le CPA a obtenu l'autorisation de proposer neuf produits, au titre de la finance islamique, consistant en le compte courant islamique, le compte chèque islamique, l'épargne islamique, en sus d'autres produits de financement de la Mourabaha (foncier, roulant et équipements).

Le lancement de la finance islamique vient s'ajouter à une série d'autres prestations bancaires visant à améliorer la qualité du service public, dont le e-paiement, la plateforme e-banking et les prestations par voie Smartphones.

« Le lancement des produits de la finance islamique au niveau de 47 agences CPA jusque-là à travers le territoire national dénote de l'intérêt qu'accorde la Banque aux valeurs axées sur le rapprochement de ses clients et la consécration de la qualité de services », a ajouté M. Kadri.

Le wali de Touggourt, Nacer Sebaâ, a affirmé, de son coté, que « l'inauguration de ce guichet de la finance islamique au profit des particuliers, groupes et institutions, traduit la détermination de l'Etat à donner une impulsion au développement tous les secteurs ». « La diversification des offres et l'ouverture de pareilles prestations islamiques par les institutions bancaires tendent à contribuer à l'encadrement du marché national et à regagner la confiance de clients, particuliers et opérateurs économiques, en plus d'aplanir les contraintes bureaucratiques et de lutter contre les comportements susceptibles de nuire à l'économie nationale, à l'ère de l'Algérie nouvelle prônée par le Président de la République », a soutenu le wali de Touggourt.

A L'OCCASION DE LEUR JOURNÉE NATIONALE

Constantine honore ses artistes

La journée de l'artiste a été différemment célébrée à travers le pays. L'ensemble des directions de la culture des wilayas du pays ont concocté de riches programmes pour marquer l'évènement.

A Constantine, la quasi-totalité des structures culturelles ont prévu des activités en l'honneur de l'artiste.
A la maison de la culture Malek Haddad, théâtre des festivités officielles qui se déroulent ce mardi en présence du chef de l'exécutif de wilaya, un vernissage regroupant des œuvres de peintres constantinois est prévu dans le hall de la structure. Des expositions sont aussi programmés pour la circonstance au niveau du même espace dont une intitulée « Art et immeuble » conçue par des architectes et qui s'articulera autour de l'art de la construction. «Hourouf wa qawafil » (des lettres et des caravanes) une expo-vente-dédicaces de recueils de poèmes se déroulera aussi en présence de poètes de la région, auteurs de nouvelles publications.
La musique ne sera pas en reste puisque « Nouta wa nagham » (Note et mélodie) meublera la cérémonie de musique du terroir interprétée par les musiciens des instituts de la maison de la culture.
La célébration de la journée sera couronnée par la présentation, au niveau de la salle des spectacles de la maison de la culture, d'une opérette intitulée « mahbet el-fen wa maqam el moubdiine » (berceau de l'art et sanctuaire des créateurs).
Par ailleurs, et dans le cadre des festivités



célébrant la journée nationale du livre et celle de l'artiste, la bibliothèque principale du nom du défunt journaliste et homme de culture Mustapha Nattour, organise le 7 et le 8 juin des festivités au niveau de la structure sise à Bab El Kantara. Ainsi un espace au niveau de l'établissement réservé au livre traitant du patrimoine de la ville vient d'être inauguré, ainsi que l'ouverture d'une exposition de livres intitulée « l'art et l'artiste dans un livre » Plus de 150 livres traitant de l'art et des artistes algériens de façon globale.
En marge de cet espace, très convivial au demeurant, les photos d'une trentaine de personnalités constantinoises ayant marqué entre autres l'histoire, la culture ou la littérature de la cité ont été accrochées sur un des murs. Un vernissage a également été prévu à l'occasion. Plusieurs tableaux d'artistes de la ville des Ponts sont exposés depuis hier dans une des galeries de la bibliothèque. Un hommage particulier a par ailleurs été rendu le même jour aux artistes de l'école des beaux-arts via des remises de prix et de cadeaux à nombre d'entre eux.

Amine B.

LE THÉÂTRE RÉGIONAL DE MOSTAGANEM CÉLÈBRE LA JOURNÉE DE L'ARTISTE

LE THÉÂTRE RÉGIONAL de Mostaganem organise une série d'activités culturelles pour célébrer la Journée nationale de l'artiste, mardi 8 juin, a-t-on appris des organisateurs. Au programme, le TRM prévoit un salon d'exposition de produits artisanaux, une vente-dédicace avec Sid Ali Kouidri pour son roman Wallada, la dernière andalouse, publié récemment, ainsi qu'une présentation de la pièce théâtrale intitulée Khatini.

A. B.

FESTIVAL DU FILM AFRICAIN À DALLAS

«The Sacred Woods», du tunisien Abdallah Chamekh primé

LE CINÉMA africain a son festival aux Etats Unis précisément à Dallas. L'événement présente des films réalisés par des Africains, ainsi que quelques productions par des non-Africains portant sur des questions importantes pour les différentes régions du continent.
La plupart des films au programme de ces journées cinématographiques sont longs ou courts métrages narratifs traitant des sujets tels que la discorde nationale, les droits des femmes, les problèmes économiques, religieux et ethniques, et les conditions des travailleurs migrants. La rencontre donne ainsi de la visibilité à des cinéastes et artistes indépendants du monde entier, et célèbre par la même occasion la culture africaine à travers des films qui suivent les changements socio-économiques et culturels sur le Contient.
Cette année, le prix du meilleur long-métrage a été remporté par "The Sacred Woods" (La Forêt Sacrée) documentaire réalisé par le Tunisien Abdallah Chamekh.
Le documentaire de 50mn est diffusé en afrikaans et en français avec sous-titrage en anglais. Il est produit en 2020 pour la chaîne de télévision Aljazeera Documentaire avec la boîte de production tunisienne Folk Stories en tant que producteur exécutif. Le film explore l'univers des tribus africaines dont la culture en perdition. Ce documentaire s'aventure sur un thème qui est rarement abordé par le cinéma documentaire tunisien. Le réalisateur suit la lutte des autochtones à préserver leur identité et leur culture dans un contexte de mondialisation. Il fouille dans l'héritage du peuple Adjoukrou, de la région des Lagunes dans le Sud de la Côte d'Ivoire, et, aborde la question du choc ethnique et des nombreuses notions dichotomiques que rencontre le peuple d'Adjoukrou.
Beaucoup de villages africains sont témoins des changements au fils du temps. Jusqu'à présent, "Latt " le maître spirituel du village Boubouri continue à adhérer à l'enseignement des coutumes et traditions de la " fête de génération ". Sa tentative de préserver l'héritage de ses ancêtres intervient en une étape où les jeunes du village se montrent indifférents à ces pratiques culturelles.
La lutte continue malgré cette indifférence à l'égard de la tradition et la culture de la part de la nouvelle génération.
En raison de la conjoncture sanitaire et la pandémie du Covid-19, l'édition 2021 du Festival du film africain de Dallas a été organisée en ligne.

R. C.

ORGANISÉE PAR L'INSTITUT FRANÇAIS ET L'AMBASSADE DE POLOGNE

Rencontre autour de "Ode à l'Emir Abdelkader" à Alger

A L'OCCASION du 200ème anniversaire de la naissance, le 24 septembre 1821, du poète polonais Cyprian Kamil Norwid, L'Institut français à Alger organise ce mercredi 9 juin une rencontre intitulée « Ode à l'Emir Abd-el-Kader » qui sera animé par M. Youcef Saïah, journaliste et critique littéraire. Le rendez-vous qui sera tenu en partenariat avec l'Ambassade de Pologne, l'Ecole Cipèle et les Éditions Dalimen sera rehaussé par la présence de l'Ambassadeur de Pologne en Algérie, annoncent les organisateurs sur la page facebook de l'Institut français.
Le 23 mai 1883, Cyprian Kamil Norwid, poète humaniste et précurseur du modernisme, quittait ce monde. Trois jours plus tard, c'était au tour de l'Émir Abd-el-Kader de tirer sa révérence. Au-delà de ce qui peut paraître comme un simple signe du destin, une profonde admiration et un grand respect ont lié les deux hommes. Sans jamais se rencontrer physiquement, ils ont réussi à faire converger leurs pensées et leurs combats vers des valeurs communes transcendant les barrières idéologiques dominant leur époque. Il s'agit là d'une rencontre spirituelle entre deux symboles de l'universalisme marquée par un vibrant hommage rendu par le célèbre penseur polonais au savant et fondateur de l'État algérien moderne.« Saisi par la grandeur de celui qui s'est opposé au pogrom ciblant les chrétiens de Damas, Norwid instaure un dialogue inter-religieux reconnaissant la bravoure de l'Émir à travers six strophes qui ont inspiré l'ouvrage Ode à l'Emir Abd-el-Kader qui sera présenté par Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de Pologne en Algérie » est-il précisé.
L'événement qui verra également la participation des élèves de l'école CIPELE sera l'occasion de célébrer cet hymne du vivre ensemble qui a traversé les époques et invite à rester fidèles aux valeurs portées par ces deux grandes figures de l'humanisme, plateforme pour le dialogue interhumain, interreligieux et bien sûr international. A l'issue de cette rencontre un cocktail sera offert par l'Ambassade de Pologne en Algérie.

R. C.

FESTIVAL DE CANNES 2021

La moitié des films en sélection officiel acquis par le groupe Canal+

LE GROUPE CANAL+ Douze parmi les 24 longs-métrages sélectionnés pour la Compétition Officielle du 74e Festival international du film de Cannes ont été préachetés ou acquis par le groupe français Canal+, et au total toutes sélections confondues 27 films ont été préachetés ou acquis. Le magma de l'audiovisuel français s'est même dit réjouit « qu'autant de talents, qu'il a accompagnés et soutenus, soient représentés cette année dans cette 74e édition du festival de Cannes ». Parmi les films décrochés par le groupe, l'on note «The French DIspatch», de l'Américain Wes Anderson, où figure en pole-position l'actrice algérienne Lyna Khoudri, le film du marocain Nabil AYouch, Haut et Fort ou encore Bonne mère une réalisation de Hafsia Tarzi sélectionné dans la catégorie Un Certain Regard.

A. B.

MUSIQUE

Soolking sort son nouveau tube « Fada »



APRÈS avoir piqué la curiosité de ses fans pendant plusieurs semaines, la star algérienne Soolking a, enfin, sorti son nouveau tube intitulé Fada. Tant attendue par les mélomanes, la chanson cartonne d'ores et déjà sur Youtube.
Un nouveau ver d'oreille qu'on n'oubliera pas d'aussitôt. Alors que l'été qui fait la timide cette année commence à montrer le bout de son nez, le chanteur algérien qui a charmé les mélomanes avec ses grimoires, d'esgourde en esgourde, a réservé à ses amoureux une nouvelle chanson estivale qu'on ne peut s'empêcher d'écouter en boucle. Soolking sort Fada et enflamme la toile.
Le rappeur algérien a dévoilé ce samedi, son nouveau titre, extrait de son album Vintage. Le chat en question compte, pour l'heure, et les chiffrent chaque seconde, plus de 700 000 vues sur Youtube.
Le chanteur a accompagné son titre avec un clip dans lequel il a eu recours à ses propres talents de danseur. SI les paroles sont en langue française, la chanson est, quant à elle, composée d'une mixture de culture. Des danseurs rastafaris et des musiciens et figurants arabes ont décoré la scène de la star algérienne.

DÉCÈS DU PHOTOGRAPHE ET PLASTICIEN TUNISIEN MOHAMED ALI ESSAÂDI

Le célèbre photographe, designer et plasticien tunisien Mohamed Ali Essaâdi est décédé ce lundi, 07 juin, à l'âge de 71 ans, a annoncé sa famille.
Diplômé de l'Ecole des Beaux-arts de Tunis en 1978, Mohamed Ali Essaâdi a dirigé plusieurs galeries d'art, notamment celles de Carthage et de la capitale. Il a collecté des milliers d'images et peint plusieurs tableaux des villes tunisiennes.

PRÉSIDENTIELLE EN FRANCE

Appel à une «nouvelle force» populaire et républicaine

L'ANCIEN MINISTRE socialiste Arnaud Montebourg a lancé lundi un appel à la création d'une «nouvelle force populaire et républicaine» afin de «briser la tenaille entre Macron et Le Pen» lors de l'élection présidentielle française de 2022.

L'ancien avocat et ministre de l'Economie et du Redressement productif sous la présidence de François Hollande, a lancé en janvier un mouvement pour préparer sa candidature.

Son objectif, à travers ses «propositions pour faire émerger et gagner» une «nouvelle force», «un bloc populaire», dans une tribune parue sur le site du journal Le Monde, est d'»unir, unifier, élargir, rassembler pour briser la tenaille entre Macron et Le Pen, entre «le bloc bourgeois qui représente l'élite» et «le bloc réactionnaire».

Les sondages annoncent un duel au second tour de la prochaine présidentielle entre le président Macron, qui ne s'est pas encore prononcé sur son éventuelle candidature à un second mandat, et la cheffe du parti d'extrême droite, le Rassemblement national, Marine Le Pen.

M. Montebourg, chantre du «made in France» qui veut que «la France s'organise enfin contre la mondialisation qui nous étrille», rappelle notamment que «quatre millions de citoyens ont voté blanc ou nul et 12,1 millions se sont abstenus dans le choix entre En marche et le FN» (ancien nom du Rassemblement national) lors du second tour de la présidentielle de 2017.

«L'inconnu pour 2022 est de savoir s'il est possible de réunifier cette force populaire et républicaine sur un programme politique interventionniste, régulationniste, républicain et laïc, dans et en dehors des partis», écrit l'ancien ministre de l'Economie auquel succéda Emmanuel Macron.

Il prône aussi, le contrôle de l'immigration, entre autres.Cherchant à dépasser le clivage gauche/droite, il s'adresse ainsi à «des populations qui aspirent à s'en sortir par leur travail et à en vivre dignement, qu'ils soient anciennement affiliés à la droite (petits commerçants, artisans, travailleurs indépendants, agriculteurs) ou à la gauche (ouvriers, employés, fonctionnaires de première ligne)». Selon l'ancien ministre socialiste, «tous ceux-là peuvent former une nouvelle majorité».*

R. I.

MALI

Le colonel Goïta a prêté serment comme président de transition

Le colonel malien Assimi Goïta a prêté serment lundi comme président de la période de transition politique censée ramener les civils au pouvoir, après deux coups d'Etat condamnés par les principaux partenaires, dont la France, de ce pays clé pour la stabilité du Sahel.



«Je jure devant Dieu et le peuple malien de préserver en toute fidélité le régime républicain (…) de préserver les acquis démocratiques, de garantir l'unité nationale, l'indépendance de la patrie et l'intégrité du territoire national », a ainsi prononcé le colonel Goïta au Centre international de conférence de Bamako (CICB).

Un gouvernement de transition qui doit céder la place aux civils

Cette transition est surveillée de près par les partenaires du Mali, qui ont exigé des militaires les garanties qu'ils céderont la place aux civils à l'issue d'élections qui doivent avoir lieu début 2022. L'investiture d'Assimi Goïta « sera le moment pour lui de rassurer et de solennellement prendre des engagements clairs sur le déroulement des huit mois restants de la transition », avait ainsi estimé, sous couvert d'anonymat, un diplomate en poste à Bamako auprès de l'AFP.

Si la nomination d'un nouveau Premier ministre semble imminente, le colonel Goïta pourrait se contenter de dire que les élections auront lieu «dans le courant» de l'année prochaine. Une annonce qui risquerait de mécontenter la communauté internationale, selon des observateurs.

Le Mali, foyer central du djihadisme au Sahel, a été le théâtre de deux coups de force en neuf mois de la part d'Assimi Goïta et de son groupe de colonels. Lors du premier, les officiers ont renversé le 18 août 2020 le président Ibrahim Boubacar Keïta, affaibli par la contestation menée depuis des mois par le Mouvement du 5-Juin/Rassemblement des forces patriotiques (M5/RFP), un collectif d'opposants, de religieux et de membres de la société civile.

La junte s'était alors engagée, sous la pression internationale, à une période de transition limitée à 18 mois et conduite par des civils. Le 24 mai, le colonel Goïta, resté le véritable homme fort, avait néanmoins foulé aux pieds cet engagement en faisant arrêter le président et le Premier ministre de transition, deux civils. Il s'est depuis fait déclarer président de la transition par la Cour constitutionnelle.

Echaudée par le nouveau coup d'Etat, la France a annoncé la suspension de ses opérations communes avec l'armée malienne, après huit ans de coopération étroite contre les djihadistes.

Jusqu'à nouvel ordre, sa force Barkhane, qui intervient dans plusieurs pays du Sahel, ne sortira plus de ses bases pour des opérations sur le terrain au Mali, même si elle continuera à frapper, si l'occasion s'en présente, les chefs djihadistes. **R. I.**

RUSSIE

Poutine signe la loi sur la dénonciation du traité Ciel ouvert

UN AN APRÈS la sortie des États-Unis, le Président Poutine a signé ce lundi 7 juin la loi sur le retrait de la Russie du traité Ciel ouvert, suite au vote favorable du Parlement russe.

Ce lundi 7 juin, Vladimir Poutine a signé la loi dénonçant le traité Ciel ouvert. Le document a été publié sur le portail juridique officiel pravo.gov.ru.

«Dénoncer le traité Ciel ouvert signé le 24 mars 1992 dans la ville d'Helsinki», dispose le texte de la loi.

Le 19 mai, la loi sur la dénonciation du traité a été approuvée à l'unanimité par la Douma d'État, chambre basse du Parlement russe. Initialement, le Conseil de la Fédération (chambre haute) devait examiner le document le même jour, mais son examen a été reporté.

Le 2 juin, la loi a été approuvée, également à l'unanimité, par le Conseil de la Fédération: 152 sénateurs ont voté pour.

Le 27 mai, la première adjointe au secrétaire d'État américain Wendy Sherman a informé le vice-ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Riabkov que les États-Unis n'avaient pas l'intention de revenir dans le traité Ciel ouvert. Le diplomate russe avait alors signalé que Moscou ne se proposait pas de changer sa position sur le retrait du traité pour complaire à Washington.

Les États-Unis se sont officiellement retirés du traité en novembre 2020, expliquant leur décision par des violations présumées de certaines de ses clauses par la Russie.

En janvier 2021, le ministère russe des Affaires étrangères a annoncé avoir entamé les procédures relatives au retrait du traité après quoi le Président russe a remis à la Douma un projet de loi sur sa dénonciation.

Récemment, Moscou avait à plusieurs reprises déclaré que les chances de garder le traité étaient minimes et que le processus de dénonciation s'étalerait sur des semaines.

Le traité Ciel ouvert octroie aux États signataires le droit de survoler le territoire des pays parties pour surveiller leurs activités militaires et réglemente la réalisation de ces vols de surveillance. Ce texte visait à renforcer la confiance en Europe après la fin de la guerre froide. Le traité signé à Helsinki le 24 mars 1992 a été ratifié par la Russie le 26 mai 2001. Fin 2020, le traité comptait 33 États parties. La porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères a réagi via Telegram à la signature par Vladimir Poutine de la loi sur la dénonciation du traité.

«Les efforts de la Russie visant à garder le traité n'ont trouvé d'écho ni à Washington, ni dans les capitales des pays alliés des États-Unis. Bien que les États parties aient soutenu le traité et aient déploré la décision de Donald Trump, ils se sont solidarisés des États-Unis, jugeant que leur mesure était «fondée»», a indiqué Maria Zakharova.

Celle-ci a rappelé que le 22 décembre 2020 le ministère russe des Affaires étrangères avait envoyé aux pays participant au traité une note sur la nécessité d'octroyer à la Russie avant le 1er janvier 2021 des garanties de non-transfert de l'information obtenue au cours des vols de surveillance aux États ne faisant pas partie du traité et de confirmer la possibilité d'effectuer sans obstacles des vols de surveillance russes au-dessus de leur territoire, les sites des États-Unis dans ces pays compris.

Mme Zakharova a précisé que face à l'absence de réponses constructives et compte tenu des intérêts nationaux, le Président russe avait pris la décision d'entamer les procédures de sortie. **R. I.**

G7, RENCONTRE AVEC LA REINE ELISABETH II…

Quel programme pour Joe Biden en Europe cette semaine

Le président américain souhaite renouveler « l'engagement de l'Amérique » à l'égard de ses « alliés ». Du côté des Européens, des engagements concrets et durables sont attendus, avant que Joe Biden poursuive sa première visite officielle à l'étranger en Russie.

Le président des États-Unis, Joe Biden, entame cette semaine sa première visite officielle à l'étranger depuis son arrivée à la Maison blanche, une tournée européenne au cours de laquelle il participera à des sommets du G7, de l'Otan et de l'Union européenne (UE) avant une rencontre avec son homologue russe Vladimir Poutine le 16 juin à Genève.

Après les tensions multilatérales ayant marqué la présidence de son prédécesseur Donald Trump, le président démocrate va tenter de réparer les relations avec ses alliés et les mobiliser contre leurs adversaires communs, qu'il s'agisse de la pandémie de Covid-19 ou des ambitions de Moscou et Pékin.

Sur ces différents sujets, ainsi que sur la lutte contre le changement climatique, les dirigeants du G7 (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon et Grande-Bretagne qui assure la présidence tournante cette année) souhaitent montrer que l'Occident peut faire face à la puissance chinoise et au volontarisme russe.

« En ces temps d'incertitude généralisée, alors que le monde est encore aux prises avec une pandémie centennale, il s'agit avec ce voyage de matérialiser le renouvellement de l'engagement de l'Amérique à l'égard de nos alliés et de nos partenaires », a écrit Joe Biden dans une tribune publiée samedi par le Washington Post.

Pour sa secrétaire d'État au Trésor, Janet Yellen, l'accord historique conclu ce week-end par les ministres des Finances du G7 sur une taxation minimale des entreprises – qui doit être formellement validé par les dirigeants du G7 en fin de semaine – constitue une preuve que « la coopération multilatérale peut être fructueuse ».

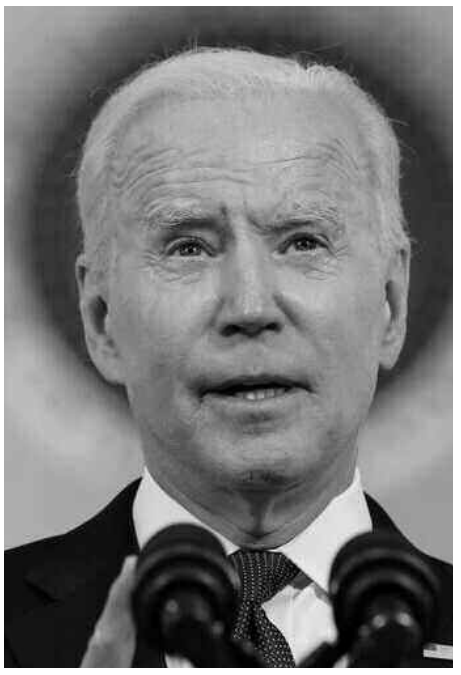
Le sommet du G7 qui se déroulera de vendredi à dimanche dans la station balnéaire de Carbis Bay, en Cornouailles, dans le sud-ouest de l'Angleterre, va constituer le premier test pour la volonté de Joe Biden de ramener les États-Unis sur la scène internationale, illustrée par le slogan « l'Amérique est de retour »

Mais les alliés de Washington, circonspects après les années Trump, voudront des engagements concrets et durables lors de cette réunion qui portera notamment sur la situation sanitaire et l'émergence de nouveaux variants du coronavirus SARS-CoV-2, la lutte contre le changement climatique, le renforcement des chaînes d'approvisionnement mondiales et la nécessité de maintenir l'avance technologique de l'Occident face à la Chine, deuxième économie mondiale.

Les ambitions russes seront également au centre des discussions du G7, avant la participation de Joe Biden au sommet de l'Otan à Bruxelles le lundi 14 juin et sa rencontre bilatérale avec le président russe Vladimir Poutine à Genève le mercredi 16 juin.

Le programme de Joe Biden prévoit également des rencontres bilatérales avec le Premier ministre britannique Boris Johnson jeudi, avec la reine Elisabeth II dimanche au château de Windsor, et avec le président turc Recep Tayyip Erdogan en marge du sommet de l'Otan.

Ce sommet des dirigeants du G7 sera le premier en tant que président pour Joe



Biden, ainsi que pour l'Italien Mario Draghi comme président du Conseil et pour le Japonais Yoshihide Suga comme Premier ministre. Ce premier sommet post-Brexit pour le Premier ministre britannique, Boris Johnson, sera également le dernier de l'Allemande Angela Merkel, qui quittera la chancellerie en septembre prochain après 16 ans au pouvoir. Pour Emmanuel Macron, il s'agira du dernier sommet du G7 avant la présidentielle de 2022 en France.

Concernant le programme des discussions, un certain nombre de sujets ne font déjà pas l'unanimité au sein du G7.

Ainsi, pour aider les pays les moins favorisés à vacciner leur population contre le Covid-19, après la volte-face de Joe Biden le mois dernier en faveur d'une levée des brevets, les Européens restent mesurés sur l'efficacité à court terme d'une telle proposition – qui nécessiterait probablement des mois de négociations avant de se concrétiser.

Un tel projet serait d'ailleurs probablement caduc si les pays riches partagent suffisamment de doses avec les pays en développement pour ralentir puis finalement interrompre la pandémie.

L'administration Biden a annoncé jeudi dernier que les États-Unis allaient fournir au moins 80 millions de doses de vaccins anti-Covid-19 au reste du monde d'ici la fin juin.

De son côté, l'UE, qui a déjà contribué à hauteur de 2,2 milliards d'euros au programme Covax, supervisé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour assurer un accès équitable aux vaccins à travers le monde, prévoit également de faire don d'au moins 100 millions de doses d'ici la fin de l'année.

De la même façon, les membres du G7 ont des positions parfois divergentes sur la lutte contre le changement climatique, qu'il s'agisse de la taxe carbone ou de la transparence des institutions financières sur l'empreinte climatique de leurs investissements. Sur ce dernier point, les avancées seraient plutôt à attendre lors de la prochaine conférence de l'ONU sur le climat (COP26) à Glasgow en novembre prochain.

R. I.

ALLEMAGNE

Large victoire des conservateurs de Merkel dans un scrutin test

LES CONSERVATEURS allemands ont remporté haut la main un scrutin régional crucial dans l'ex-RDA et engrangé un succès rassurant pour le chef du parti et prétendant à la succession d'Angela Merkel après les législatives de septembre.

Selon les résultats provisoires, l'Union chrétienne-démocrate (CDU) obtient environ 36 % des voix, contre 22,5 % pour l'extrême droite de l'Alternative pour l'Allemagne (AfD) dans ce scrutin de Saxe-Anhalt, à l'ouest de Berlin, le dernier avant les élections nationales du 26 septembre qui marqueront la fin des seize ans d'Angela Merkel à la chancellerie.

La droite, portée par le populaire chef du gouvernement régional Reiner Haseloff, améliore son score de près de 6 points, tandis que l'extrême droite recule légèrement avec 22,5 % des suffrages.

« Il s'agit d'un résultat sensationnel. C'est un bon jour pour la CDU », s'est réjoui le secrétaire général de la CDU Paul Ziemiak.

« Les gens ont voté contre l'AfD (…) nous avons combattu de façon unie, c'est aussi un message en direction de Berlin », a estimé Reiner Haseloff.

Le plus grand parti d'Allemagne a tremblé en Saxe-Anhalt : si la plupart des enquêtes d'opinion lui donnaient l'avantage, il était talonné par l'AfD. Une victoire de l'extrême droite, inédite dans un scrutin régional, avait même été pronostiquée dans un sondage.

Le résultat « nous apporte bien sûr une impulsion » pour l'élection nationale et « c'est aussi un succès d'Armin Laschet », le chef de la CDU depuis janvier, a estimé le chef du groupe parlementaire de la droite Ralf Brinkhaus.

Impopulaire, contesté jusque dans ses propres rangs, l'aspirant à la succession d'Angela Merkel avait cruellement besoin d'un succès pour rassembler ses troupes et consolider la position des conservateurs qui, après avoir chuté derrière les Verts dans les intentions de vote au niveau national, ont repris la tête dans les sondages. Même si les critiques à son endroit « ne vont complètement pas disparaître, elles vont se faire moins bruyantes », estime le quotidien Süddeutsche Zeitung.

Le plus grand parti allemand a traversé une crise de confiance, liée à la gestion gouvernementale de la troisième vague de l'épidémie de coronavirus, ratée selon certains, et aux scandales de corruption de ses députés lors de contrats d'achats de masques de protection.

La formation, qui avait subi deux cuisants revers en mars lors d'élections régionales, a aussi souffert d'une lutte interne acharnée : la candidature de Armin Laschet était contestée par le chef du parti bavarois CSU Markus Söder, jugé par beaucoup plus apte à mener la campagne nationale.

Armin Laschet s'est imposé mais reste mal aimé dans le pays. « Il serait prématuré de dire que le candidat Armin Laschet peut désormais souffler », a estimé Der Spiegel. « (…) Le principal adversaire au niveau national ne sera l'extrême droite, mais les Verts », prévient l'hebdomadaire sur son édition en ligne.

Si l'AfD a un peu reculé lors de ce vote régional, elle reste et de loin la deuxième force politique de la région, position qu'elle occupe depuis 2016. Reiner Haseloff a clairement exclu toute alliance avec l'extrême droite, même si certains membres de son parti ont flirté avec cette idée ces dernières années. Il a dirigé le land depuis cinq ans aux commandes d'une coalition inédite dans le pays, avec les Verts et les sociaux-démocrates du SPD. Selon les résultats provisoires, il pourrait la reconduire, même si le SPD a de nouveau perdu des voix.

Les écologistes, traditionnellement faibles en ex-RDA, ont eux légèrement progressé avec quelque 6,2 %, mais n'ont toutefois pas caché leur déception : « nous avions espéré plus de ces élections régionales », a reconnu leur candidate à la chancellerie Annalena Baerbock, jugeant, comme le SPD, avoir fait les frais de la polarisation du vote entre conservateurs et extrême droite.

Reiner Haseloff pourrait aussi envisager une autre configuration avec les libéraux du FDP, qui vont revenir dans le parlement régional.

Très marqué par l'industrie charbonnière, le Land de Saxe-Anhalt est l'un des Etats de l'Est les plus affectés par l'exode de ses habitants depuis la réunification allemande en 1990. Un terrain fertile pour l'AfD, qui a bâti son succès en alimentant les craintes face à l'afflux de migrants dans le pays en 2015 et accuse régulièrement Berlin d'avoir délaissé les régions de l'ex-RDA. Depuis le début de la pandémie, le parti a enfourché les thèses complotistes, courtisant les opposants aux restrictions sanitaires.

R. I.

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 03:19 | 12:29 | 16:20 | 19:51 | 21:31 | 03:26 | 12:33 | 16:24 | 19:55 | 21:33 | 03:38 | 12:47 | 16:39 | 20:10 | 21:49 | 03:53 | 12:38 | 16:19 | 19:48 | 21:17 | 03:48 | 12:54 | 16:44 | 20:15 | 21:53 | 03:55 | 12:59 | 16:49 | 20:19 | 21:57 | 03:59 | 13:02 | 16:51 | 20:22 | 21:58 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7012 – MARDI 8 JUIN 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	29°	16°
Oran	29°	17°
Constantine	30°	12°
Ouargla	38°	25°

COUR DE TIPASA

Report du procès en appel de Kamel Chikhi au 14 juin

La chambre correctionnelle près la Cour de Tipasa a décidé, lundi, le report au 14 juin prochain, du procès en appel de Kamel Chikhi, dit «El boucher», accusé dans une affaire de corruption. Ce second report consécutif, depuis la première audience de ce procès en appel programmée le 24 mai dernier, est dû au boycott de l'activité judiciaire par la défense.



Le 18 avril dernier, le tribunal de première instance de Tipasa a condamné Kamel Chikhi à deux ans de prison ferme pour «octroi d'indus privilèges», tandis qu'un notaire du centre-ville de Tipaza, répondant aux initiales de Ch. A, cité dans cette affaire, a été acquitté de toutes les charges retenues contre lui. Le même tribunal a, également, condamné le chef de service chargé de l'enregistrement aux impôts, l'accusé Ch. Dj, à deux ans de prison dont une année avec sursis, pour le délit d'»octroi de dégrèvements et des exemptions fiscaux illégaux», alors qu'il a été acquitté du délit d'obtention «d'indus privilèges».

Quant à la quatrième accusée dans cette affaire A. B. A, inspectrice centrale et cheffe de bureau du même service des impôts, elle s'est vue infliger une peine d'une année d'emprisonnement avec sursis.

Le représentant du ministère public près le tribunal de Tipasa avait requis lors du procès qui s'est déroulé le 4 avril dernier, après cinq reports consécutifs, une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende de 1 million de DA à l'encontre de Kamel Chikhi.

Il a, aussi, requis une peine de sept ans de prison ferme à l'encontre du notaire. Par ailleurs, des peines de cinq ans et de de deux ans de prison fermes ont été requises, contre respectivement le chef du service chargé de l'enregistrement aux impôts et l'inspectrice centrale et cheffe de bureau au niveau du même service.

Kamel Chikhi, qui avait fait l'objet d'un mandat de dépôt émis à son encontre par le juge d'instruction près le tribunal de Tipasa, le 15 octobre 2020, est poursuivi dans cette affaire, pour «octroi d'indus avantages». La première audience dans cette affaire a été programmée le 17 janvier dernier. Les faits de cette affaire remontent à 2016, lorsque l'accusé Kamel Chikhi a signé, chez un notaire agréé de la ville de Tipasa, un contrat de transfert d'une propriété foncière (lui appartenant), sise à Ain Benian (Alger), à une société à responsabilité limitée (promotion immobilière), dont il était associé et gérant. Kamel Chikhi a bénéficié au titre de ce contrat d'une réduction d'impôts, en ne versant qu'un taux de 1% des taxes, au lieu de 5%, un fait considéré en violation avec la législation en vigueur. Les autorités compétentes ont ouvert une enquête judiciaire en 2018 et engagé des poursuites à son encontre, en application de la loi sur la corruption.

Les enquêtes réalisées dans cette affaire ont fait ressortir que le Trésor public a subi une perte estimée à 15 millions de dinars.

S. O. B.

SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI EN ESPAGNE

De grandes marches dans différentes régions

DES MARCHES de soutien au peuple sahraoui se poursuivent dans différentes régions d'Espagne durant tout le mois de juin, pour dénoncer la négligence de la communauté internationale du conflit au Sahara occidental et la complicité du gouvernement espagnol avec le régime d'occupation marocain.

La Marche pour la liberté du peuple sahraoui, un circuit pédestre dans toute l'Espagne qui traversera plusieurs communes par étapes, a démarré le 19 mai de différents points et est arrivé dimanche à Santander pour converger à Madrid le 19 juin.

Le maire de Santander, Gema Igual, a présidé la réception des participants dimanche et a réitéré le soutien de la mairie à cette manifestation de solidarité. «Vous pouvez compter sur le soutien de notre conseil municipal à travers toutes ces initiatives qui rendent la question du Sahara occidental visible et pour répondre aux besoins les plus immédiats de ses citoyens», a déclaré Gema Igual. Les groupes parlementaires Régionaliste, Populaire, Socialiste et Citoyen ont signé une déclaration de soutien à la Marche pour la liberté du peuple sahraoui.

L'étape de ce lundi, Santander-Torrelavega, est partie de la Chambre régionale après que la présidente de l'Intergroupe parlementaire Paix et Liberté pour le peuple sahraoui, Mar?a Teresa Noceda, a lu la déclaration de soutien à la Marche que quatre groupes parlementaires ont signée : Régionalistes , Populaires, Socialistes et Citoyens.

«C'est une fierté d'ouvrir les portes pour recevoir aujourd'hui ceux qui marchent pour une juste cause, celle du peuple sahraoui», a déclaré le président du Parlement, Joaqu?n G?mez, dans les quelques mots de bienvenue qui ont précédé la lecture de la déclaration.

Il est prévu que la marche se rende également dans d'autres municipalités telles que Santo?a, Güemes, Somo, Bezana, Torrelavega, Los Corrales, B?rcena de Pie de Concha, Reinosa ou Aguilar de Campoo.Pendant le temps que durera la marche, des activités et des événements dans les villes se dérouleront pour valoriser l'engagement de la société civile et continuer à apporter un soutien à cette initiative, qui a le soutien de plus de 400 organisations, et de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et du Front Polisario en tant que seul et légitime représentant du peuple sahraoui.

Le 19 juin, toutes les colonnes devraient arriver à Madrid et se réunir à la Puerta del Sol à 11h30, d'où elles partiront pour le ministère des Affaires étrangères afin de livrer un manifeste et d'organiser un événement politico-culturel.

L'initiative «Marche pour la liberté» est une action directe non-violente pour revendiquer et donner de la visibilité à la lutte du peuple sahraoui. Des centaines de personnes et des dizaines d'entités ont rejoint cette marche. Des organisations, associations et partisans de la cause sahraouie de tout l'Etat espagnol y participent.

R. I.



COVID-19

L'OMS demande aux labos de partager 50% de leurs vaccins avec Covax

L'ORGANISATION mondiale de la santé (OMS) a demandé lundi aux fabricants de vaccins contre le Covid-19 de mettre à disposition du dispositif international Covax la moitié de leur production de doses cette année.

Alors que les pays riches ont pris d'assaut les vaccins, Covax, qui fournit gratuitement en doses les pays défavorisés et veut assurer une distribution équitable parmi ceux qui sont en mesure de les payer, ne parvient pas à fonctionner à plein régime.

D'autant que l'Inde - où Covax se fournit principalement en doses - a bloqué les exportations du vaccin fabriqué par le Serum Institute of India pour lutter contre la sévère épidémie qui sévit sur son territoire. A 4 juin, Covax avait livré plus de 80 millions de doses dans 129 pays et territoires. Bien moins que prévu.Face à cette situation, l'OMS a une fois de plus demandé aux pays riches, qui ont déjà vacciné une partie de leur population, de partager les vaccins.

Mais l'organisation a également appelé lundi les entreprises pharmaceutiques à faire preuve de solidarité.

«J'appelle (...) tous les fabricants à donner à Covax le droit de premier refus (c'est à dire se voir proposer les doses en priorité Ndlr) sur les nouveaux volumes de vaccins ou à s'engager à mettre à disposition 50% de leurs volumes à Covax cette année», a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, en conférence de presse.

«La vaccination inéquitable est une menace pour toutes les nations, pas seulement pour celles qui ont le moins de vaccins», a-t-il affirmé.En soulignant: «La distribution inéquitable des vaccins a permis au virus de continuer à se propager, augmentant les risques d'émergence d'un variant qui rende les vaccins moins efficaces».

Covax a été créé par l'Alliance du vaccin (Gavi), l'OMS et la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (Cepi) pour combattre les inégalités d'accès à l'immunisation anti-Covid, notamment en fournissant gratuitement des doses à 92 pays et territoires défavorisés.

M. D.